

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

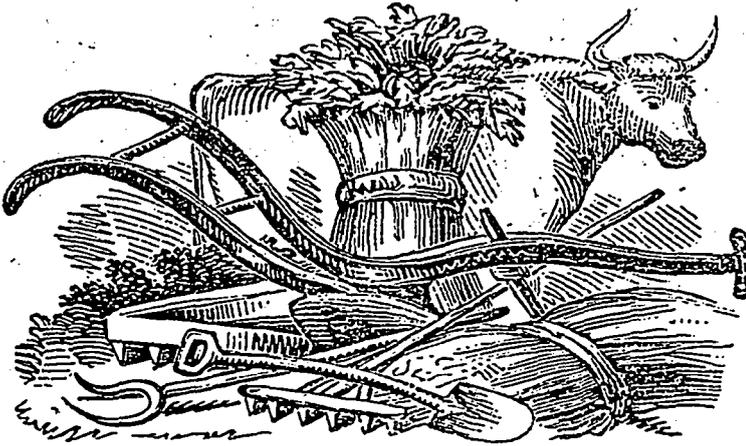
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis.

Editeur-Propriétaire,
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la *Gazette* et les demandes pour abonnement devront être adressées *franco*.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arrérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la *Gazette*.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées

FIRMIN H. PROULX.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre *Gazette agricole*.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

Causerie agricole : — Engrais animaux d'une décomposition rapide. — Le sang employé comme engrais.

Revue de la Semaine : Adresses présentées au Saint-Fère à l'occasion des fêtes de Noël et du premier jour de l'an. — Ses réponses aux cardinaux, aux officiers de l'armée pontificale et au patriciat romain. — Pie IX jouit d'une bonne santé. — Lépine condamné à deux années d'emprisonnement et à la perte des droits politiques pour la vie. — Le *National* et le *Nouveau-Monde*.

Sujets divers : L'enseignement agricole. — La production du lait — Abri pour les fumiers.

Petite chronique : Assurances mutuelles dans les campagnes.

Recettes : Moyen de démastiquer les carreaux de vitres. — Tuches de boue.

CAUSERIE AGRICOLE

ENGRAIS ANIMAUX D'UNE DÉCOMPOSITION RAPIDE.

On peut, dans nos exploitations, tirer un parti fort avantageux des animaux que l'on est forcé d'abattre et de ceux qui meurent de vieillesse ou succombent par suite de maladie. C'est là ce que beaucoup de cultivateurs semblent encore ignorer, car il n'est pas rare, en parcourant nos campagnes, de voir des cadavres de quadrupèdes domestiques abandonnés au milieu des champs, où ils servent de pâture aux chiens et aux oiseaux carnassiers. La décomposition que ces corps morts éprouvent sous l'influence des agents atmosphériques, occasionne un développement considérable de gaz infects qui altèrent la pureté de l'air, alors qu'ils pourraient fort aisément être conservés au profit de nos terres cultivées.

Cette exposition en plein champ des cadavres des bêtes mortes dans nos fermes, n'est du reste pas exempte de dangers. " En effet, les chiens attachés à la garde des moutons et à celle des vaches vont prendre leur part de cette riche proie, et, ensuite, en pinçant avec leurs dents les animaux confiés à leur garde, peuvent leur communiquer certaines affections charbonneuses par l'introduction de parcelles de matières en putréfaction.

" Pareil accident peut même provenir des piqûres des mouches qui sont allées aussi prendre leur part à la ourée. "

Les animaux morts inspirent, il est vrai, une grande répulsion aux habitants des campagnes, qui s'imaginent que le maniement et le dépeçage des cadavres peuvent exercer une funeste influence sur la santé des hommes chargés de ces opérations. Ces idées sont complètement erronées, et à l'appui de notre assertion nous invoquerons le témoignage d'une autorité imposante :

" La répugnance profonde que l'on éprouve généralement pour les cadavres des animaux morts, dit M. Payen, est un des principaux obstacles à la réalisation des vues utiles ; et cette répugnance est souvent rendue invincible par la crainte de l'insalubrité qu'on attribue aux matières plus ou moins putrides ; nous devons donc nous efforcer de détruire les idées fausses sur ces objets et sur quelques arts industriels improprement appelés insalubres. Ces préjugés sont démentis par les nombreux rapports de savants distingués.

" Si l'on examine en particulier chacune des industries qui traitent des matières animales et présentent les plus fortes émanations parmi celles rangées dans la première classe des établissements dits insalubres ou incommodes, on reconnaîtra qu'elles n'ont jamais donné lieu à aucune maladie parmi les nombreux ouvriers qu'elles occupent, ni même chez les habitants du voisinage. Des enquêtes les plus minutieuses ont eu lieu, sous ce rapport, relativement aux boyauderies, aux fonderies d'os, aux fabriques de colle-forte et de produits ammoniacaux, aux tanneries, aux manufactures

de poudrette, enfin aux clos d'équarrissage qui réunissent toutes les causes de putridité, et notamment à Montfaucon. Il est facile de démontrer ainsi cette importante proposition, que les gens des campagnes n'ont aucun danger à craindre en s'occupant d'utiliser les débris des animaux morts, lors même qu'une putréfaction avancée les forcerait à opérer en plein air."

Il est une circonstance, cependant, où le dépeçage des animaux morts est environné de dangers pour l'opérateur : c'est lorsque ceux-ci ont succombé à la suite de morve ou d'affections charbonneuses, maladies terribles qui peuvent être communiquées à l'homme. En pareil cas, on devra donc s'abstenir de dépecer les cadavres et prendre des mesures pour qu'ils soient enterrés le plus promptement possible. Hors de là, les corps des bêtes mortes seront utilisés comme engrais, et l'on pourra, à cette fin, recourir à l'un des procédés que nous allons faire connaître.

Dans certaines localités, voici comment on opère :— On ouvre une fosse dans laquelle on dépose le cadavre, et après l'avoir saupoudré de chaux, on le recouvre avec la terre extraite de l'excoavation, de façon à élever une espèce de butte au-dessus du corps. L'addition de la chaux vive a pour objet d'accélérer la décomposition qui s'accomplit alors en quinze jours ou trois semaines. A l'expiration de ce délai, on enlève la terre qui recouvrait la fosse, et l'on a soin de la mettre à part, car elle constitue alors un excellent engrais : elle s'est imprégnée, en effet, des gaz fournis par la putréfaction du cadavre et elle a acquis des propriétés éminemment fertilisantes. Les débris encore adhérents au squelette se séparent alors facilement, et on les enlève pour les mélanger au fumier dont ils augmentent considérablement l'énergie, ou, ce qui est préférable, pour les unir à cinq ou six fois leur volume de terre bien divisée. Ce nouveau mélange est abandonné à lui-même pendant un mois environ, puis recoupé à la bêche, afin d'effectuer le mélange aussi parfaitement que possible et de bien imprégner les matières terreuses des produits fournis par les matières animales en voie de décomposition.

L'opération du recoupage ayant pour effet d'accélérer l'altération des débris organiques enveloppés dans le mélange, il est avantageux de ne le pratiquer qu'à l'époque où celui-ci va recevoir son emploi. Du reste, pour enchaîner d'une façon plus certaine les produits de la décomposition des substances animales, il suffirait, comme l'a proposé M. Girardin, de faire usage de quelques livres de couperose verte, réduite en poudre ou dissoute dans l'eau.

On obtient de la sorte un excellent compost dont on peut faire usage soit en automne, soit au printemps. Mais ce qu'il importe d'observer, c'est de ne le confier au sol qu'après le dernier labour, immédiatement avant ou après les semailles, et de l'enterrer par un simple hersage. En l'appliquant d'une autre manière, ses effets seraient moins prompts et son action moins apparente.

Cette association de la terre aux débris animaux est avantageuse nous plus d'un rapport. A elles seules, les matières animales agiraient dans le principe avec une trop grande énergie sur la végétation et nuiraient au développement normal des plantes; par l'interposition des corps terreux, ou modéré, on régularise leur action, et, tout en les répartissant plus uniformément à la surface du sol, on distribue les doses d'une façon qui est beaucoup plus en harmonie avec les exigences des récoltes.

On peut encore, sans recourir à l'enterrement des animaux morts, préparer la chair musculaire de la manière suivante :— Après avoir dépouillé l'animal de sa peau et en-

levé les intestins, on sépare la chair des os et on la divise en morceaux; ces petits lambeaux sont associés à six fois environ leur poids de terre unie à une partie de chaux vive, et l'on mélange le tout d'une manière aussi intime que possible. La couperose verte interviendrait encore ici d'une manière fort avantageuse pour assurer la conservation de tous les principes utiles.

On obtient ainsi un compost d'une grande valeur et qui, répandu à la dose de 150 à 200 livres par arpent, donne des résultats fort remarquables.

Les moyens que nous venons d'indiquer pour l'utilisation des débris musculaires sont à la portée de tous les cultivateurs, car leur application n'est entourée d'aucune difficulté sérieuse et s'obtient à peu de frais; mais ils ne sont pas praticables dans les abattoirs des grandes villes, où l'on doit, chaque jour, tirer parti d'un grand nombre d'animaux abattus. Ceux-ci sont alors soumis à des traitements spéciaux qui réclament l'intervention de la chaleur et dont on pourrait faire l'application dans beaucoup d'usines de notre pays, lesquelles y trouveraient une source de bénéfices et rendraient des services signalés à notre agriculture. Cette dernière considération nous engage à faire connaître, d'une manière sommaire, le procédé appliqué dans les établissements où l'on utilise les animaux morts.

Après avoir été dépouillés de leur peau, les cadavres sont introduits dans de vastes cuves remplies d'eau et chauffées ensuite jusqu'à ébullition. Lorsque la coction est accomplie, le contenu des chaudières a gagné de la consistance, et l'on y distingue aisément trois couches superposées dans l'ordre de leur densité. La première couche, composée de graisse, est enlevée à l'aide de cuillers et mise à part, car elle est propre à différents usages industriels. La couche moyenne est constituée par de la gélatine, au-dessous de laquelle se rencontre la chair musculaire cuite, associée à des proportions variables de sang. Au moment de l'extraction des chaudières, la chair se sépare des os avec la plus grande facilité : on l'isole donc, et, après l'avoir desséchée, on la réduit en poudre. C'est sous ce dernier état qu'elle est livrée au commerce pour les besoins de l'agriculture.

Dans ces derniers temps, le procédé que nous venons de décrire rapidement a subi une modification.—On a trouvé avantageux de substituer la vapeur à l'eau bouillante, et ce mode de cuisson est généralement usité aujourd'hui dans les fabriques des environs de Paris.

La chair musculaire desséchée et pulvérisée constitue un des engrais les plus riches que l'on connaisse, et cependant elle a éprouvé une déperdition de principes utiles à la végétation : la cuisson a dû, en effet, la dépouiller d'une partie notable des matières solubles qu'elle renfermait.

Ainsi préparée, elle est infiniment moins altérable que la chair fraîche; elle se décompose avec lenteur et conséquemment apporte au sol une fertilité plus durable, partant plus en rapport avec les exigences de la végétation.

Cette matière peut s'employer isolément : on la répand alors à la volée, et, pour pratiquer l'opération, on saisit un temps calme, quelque peu humide; cette précaution assure une meilleure distribution de l'engrais. Assez fréquemment, on la mélange à trois ou quatre fois son volume de terre bien sèche et bien émietée, et l'on arrive sans doute par là à une répartition beaucoup plus uniforme à la surface du sol.

Lorsque la chair musculaire, desséchée et pulvérisée, a été associée à deux fois son volume de terre bien divisée, 1,000 livres suffisent à la fumure d'un arpent.

LE SANG COMME ENGRAIS.

Le sang, qui a pour mission de pourvoir aux besoins de l'économie animale, et que l'on a justement qualifié de chair oculante, est une matière très-riche, constituée par la réunion d'un grand nombre d'éléments, doués d'une grande énergie comme engrais, et dont on peut tirer un parti tout au moins aussi avantageux que des débris animaux précédemment mentionnés.

Le sang, destiné à servir d'engrais, peut être employé de différentes manières.—À l'état liquide : soit isolément, tel qu'il est recueilli à son émission de la veine; soit après avoir été délayé dans une forte proportion d'eau pour le distribuer sur une plus grande surface et mieux profiter de son action. Mais, outre les inconvénients que ce mode de distribution peut offrir lorsque l'on opère sur une certaine étendue de terre, on ne doit pas perdre de vue que le sang est une substance éminemment putrescible, qui s'altère et se décompose avec la plus grande rapidité. Or, pour qu'une matière ait de l'efficacité comme engrais, il importe qu'elle se dissolvé graduellement, que sa décomposition soit modérée et en rapport avec les besoins des plantes qui, pour acquérir leur développement normal, doivent puiser dans le sol pendant plusieurs mois. Le sang, pur de toute association étrangère, ne satisfait pas à cette condition essentielle, et peut même nuire à la végétation, en agissant avec trop d'énergie sur les organes encore tendres; en outre, les plantes qui auront échappé à cette influence ne trouveront pas ultérieurement dans la couche arable les sucs nécessaires à la perfection de leurs tissus et à la maturation de leurs graines. Quand donc on voudra profiter de toute la puissance fécondante du sang, on devra recourir à l'un des modes de traitement que nous allons faire connaître.

Le procédé suivant de M. Payen nous paraît surtout digne de fixer l'attention des cultivateurs :

“ On fait sécher au four, immédiatement après la cuisson du pain, de la terre exempte de mottes, que l'on a soin de remuer de temps à autre au moyen du rable : il en faut environ quatre à cinq fois plus qu'on n'a de sang liquide; on tire sur le devant du four cette terre chaude, et on l'arrose, en la retournant à la pelle, avec le sang à conserver; on renfourne de nouveau le mélange, et on l'agite avec le rable jusqu'à ce que la dessiccation soit complète. On peut alors remettre le tout dans de vieux barils ou caisses à l'abri de la pluie, pour s'en servir au besoin. La terre, dans cette préparation, est utile surtout pour présenter le sang dans un état de division convenable et rendre sa décomposition dans les champs plus régulière et plus lente. On saura, d'ailleurs, quelle surface ces mélanges pourront couvrir comme engrais, en se rappelant que 1,000 livres de sang liquide donnent 200 livres de sang coagulé et séché qui suffit à la fumure d'un arpent. ”

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

A l'occasion des fêtes de Noël, de Saint Jean, patron de Pie IX, et du premier jour de l'an, il y en a, au Vatican, une succession d'audiences qui a fait presser devant le Saint-Père tous les ordres Ecclésiastiques, civils et militaires de l'ancienne administration pontificale, ainsi qu'une foule de fidèles romains et étrangers.

Il ne faut pas l'oublier, en effet; les droits du Souverain Pontife restent, quelles que soient les violences des usurpateurs. Et dans l'enceinte du Vatican comme dans le cœur

des romains, Pie IX règne et gouverne; il garde tous les attributs de sa royauté temporelle, qui est la figure de la royauté visible du Christ; il a encore sa cour, ses ministres, ses gardes et les cadres essentiels de son armée.

Le 21 décembre, le Saint-Père recevait les hommages et les affectueuses félicitations du Sacré-Collège des cardinaux. De sa réponse si éloquente et si instructive pour le clergé comme pour les fidèles nous ne pouvons reproduire que les lignes suivantes :

“ Si les vœux du Sacré-Collège m'ont toujours été agréables dans les temps calmes et tranquilles, à plus forte raison me sont-ils extrêmement agréables dans ces temps troublés et orageux; d'autant plus que je vois par mes propres yeux avec quel zèle et quel soin vous vous consacrez à vos diverses fonctions, aux travaux de vos congrégations, et quel bien il en résulte pour l'Eglise. Du reste, je partage le jugement que vous portez sur le triste état des événements au milieu desquels l'incertitude, la contradiction et mille passions agitent la société contrainte de marcher dans l'obscurité et les ténèbres.

“ Il me semble voir la famille humaine s'agiter confusément sous les voûtes d'un immense portique qui entoure une piscine probatique également immense. Les bons et les méchants s'agitent et se confondent, et c'est en vain que quelques-uns crient pour être séparés des méchants. Ils le voulaient aussi assurément ceux qui, désirant voir le bon grain séparé de l'ivraie, s'offraient pour l'arracher : mais non, dit le maître du champ, laissez croître l'un et l'autre ensemble, et, au moment de la récolte, le grain ira dans les greniers et l'ivraie, liée en petites gerbes, sera livrée aux flammes. Un temps viendra certainement où tous auront libre l'accès du Ciel, et les méchants iront brûler éternellement dans le feu inextinguible de l'enfer. Néanmoins tant que dure notre pèlerinage sur la terre, les bons doivent se trouver mêlés aux méchants; ceux-ci pour exercer la patience des premiers et ceux-là non-seulement pour confondre et fouler aux pieds un jour ces mêmes méchants, mais pour se réjouir dès maintenant des triomphes partiels de l'Eglise.

“ N'est-ce pas à vrai dire un triomphe que la conversion au catholicisme d'un personnage placé en haut lieu et de beaucoup d'autres qui en ont suivi l'exemple? N'est-ce pas encore un triomphe partiel que la conversion de plusieurs milliers de schismatiques en Orient, lesquels, ayant abandonné les honneurs de Photius et de ses successeurs, se glorifient maintenant d'être devenus catholiques? Tous ceux-là ont été aidés par la grâce de Dieu qui s'est aussi servi de ses ministres, lesquels ont pu jeter dans les eaux de la miséricorde ces chères âmes qui sortiront purifiées de la piscine miraculeuse. ”

Le 27, le brave général Kanzler, ministre des armes de Sa Sainteté, suivi des anciens officiers et soldats de l'armée pontificale, s'avantait à son tour au pied du trône du Pape.

Le général Kanzler est un type de loyalisme, de constance et de dévouement. Il est au service du Saint-Siège depuis 1845. Il sut se faire remarquer de bonne heure. Il fut nommé général par Lamoricière, après son audacieuse marche de Pesaro à Ancône, durant laquelle, massant ses quinze cents hommes, il passa sur le corps de l'armée piémontaise qui l'entourait de toutes parts. Le 28 octobre 1865, lors de la retraite de Mgr. de Mérode, encore simple général de brigade, Kanzler fut appelé par le Saint-Père au commandement en chef de l'armée pontificale, et aux fonctions de ministre des armes.

C'était vers midi, dans la salle du consistoire que Pie IX accueillit les nobles témoignages de fidélité de son armée.

Il y avait là environ deux mille officiers et soldats.

" Petite armée, mais glorieuse; malheureux officiers, mais braves, écrit Mgr. Nardi cité par l'*Univers* du 3 janvier. *Malheureux!* je me trompe, parce qu'en considérant les armées de l'Europe, je ne sais à quelle de ces armées un homme soucieux de son honneur aurait mieux aimé d'appartenir. A Pesaro, à Ancône, à Castelfidardo, à Prouse, les soldats de Pie IX furent vaincus sans doute; mais comment et par combien d'ennemis? La proportion de un contre dix fut la moindre, et pourtant ils résistèrent vaillamment tant que la résistance fut possible.

" Dans la campagne romaine, à Bugnara, à Viterbe, à Monte-Libretti, à Nerola, à Mentana, le succès couronna leur courage. A Rome, ils se trouvèrent 10,000 contre 60,000 pour défendre des murs dix fois séculaires d'une extension de plus de trois lieues, et ils les défendirent jusqu'à ce que la sacrilège violence de l'ennemi fut constatée à l'égal de leur dévouement et de leur vaillance. Aussi leurs traits militaires ne portent-ils point les signes du découragement et de l'humiliation, mais ceux de la virilité et de l'honneur. Le juste vaincu est moins à plaindre que l'injuste victorieux. "

A l'adresse de l'armée, lue par le général Kanzler, le Saint-Père répondit par des paroles pleines d'élévation et de tendresse.

Commentant un passage de l'adresse, il dit qu'en effet le monde est aujourd'hui plongé dans les ténèbres, mais que bientôt, comme au temps de la venue du Sauveur, la lumière luirait tout-à-coup au milieu même des ténèbres: *Et lux in tenebris lucet*. Puis il a ajouté:

" Il y a dix-neuf siècles, le monde était dans l'attente d'un grand événement. Le Rédempteur allait naître, et il appert du récit des divines Écritures qu'Hérode lui-même en avait le pressentiment et la crainte. Nous aussi nous sommes dans l'attente du grand événement de nos jours: le triomphe de l'Eglise. De quelle manière Dieu l'opérera-t-il? Nous l'ignorons, mais nous savons que les moyens les plus inattendus, les plus obscurs sont également bons entre ses mains toutes-puissantes. Lorsque le temps prédit par les prophètes pour la naissance du Rédempteur fut venu, Dieu se servit du dénombrement intimé par Auguste pour amener Marie et Joseph à Bethléem où devait naître le Verbe fait chair. De même, il pourra, s'il le veut, se servir de l'ambition même de ceux qui persécutent l'Eglise pour que le triomphe de cette Eglise arrive au temps qu'il a fixé. Notre espérance ne saurait donc faillir; elle a pour base les infaillibles vérités de la foi. "

Le jour précédent, le Saint-Père reçut le patriotisme romain dont l'Adresse fut lue par le sénateur Cavalletti. En réponse Sa Sainteté fit un fort beau discours que nous reproduisons presque en entier:

" La noble couronne que vous formez aujourd'hui autour de moi et qui console tant mon cœur, est une preuve de plus de l'ère nouvelle appelée par le sénateur de Rome et dont j'ai parlé récemment. Oui, le Chef de l'Eglise trouve un surcroît de consolation à voir la constance, la fermeté de votre caste à remplir ses devoirs en face des insinuations perverses de l'ennemi.

" Laissez-moi donc vous dire ce matin ou plutôt vous remercierez brièvement en mémoire des choses passées, afin de vous faire mieux connaître l'esprit de la révolution, en d'autres termes, comment la révolution est née, comment elle a grandi, comment elle a fini par obtenir avec la violence ce qu'elle a toujours désiré et manifesté en paroles.

" Au commencement, la révolution naquit timide, en ap-

parence obséquieuse et applaudissante. Elle se fit hypocrite même, car, trompant ou surprenant la bonne foi de beaucoup d'hommes, elle s'unifia à eux jusqu'au pied de l'autel, en sorte que les uns se nourrissent du pain de vie là où d'autres dévorèrent leur propre condamnation.

" Ils demandèrent et obtinrent tout ce qui pouvait leur être accordé, et ils firent suivre les concessions d'applaudissements et les applaudissements de prétentions nouvelles jusqu'à vouloir le Pape *batailleur et agresseur*. Mais le Pape ne pouvant être ni batailleur, ni même militaire dans le sens d'agresseur, sortit de Rome chassé par des menaces brutales qu'on s'appropriait à exécuter. (Le Saint-Père parle de la révolution romaine de 1849).

" Et ici je trouve la ressemblance de la révolution avec ce que rapporte Ezéchiel. Un lionceau, dit le prophète, est tout en joie; il grandit agile et souple, semblant oublier sa férocité naturelle. Mais bientôt il se mêle aux grands lions, parcourt avec eux les forêts et les champs, pénètre les lieux habités. Enfin il devient fort et puissant, se met lui aussi à rugir, à mordre, à déchirer. Il apprend à désoler les pères, à mettre en pleurs les mères, à rendre orphelins les enfants. Ses griffes se teignent du sang humain et sa vigueur extérieure devient égale à sa férocité intérieure.

" Or, ne reconnaissez-vous pas, très chers, dans ce lion l'image de la révolution avec sa naissance, son développement et son apogée de cruauté? Ah! que de mères pleurent en voyant leurs fils arrachés d'après d'elles et livrés à ce hardi métier qui met en péril l'âme et le corps!

" Mais les périls du métier militaire ne sont pas les seuls qui fassent palpiter de crainte les parents: ils ont surtout à pleurer en voyant leurs fils entourés de certains corrupteurs de l'âme humaine, et ils comprennent aux expressions s'échappant des lèvres de ces fils, comment le lion, qui *circuit querens quem devoret*, a empoisonné l'âme de l'enfant, lequel se montre parfois honteux d'être chrétien. Et cela la révolution l'accomplit impunément, parce que les lions sont tous unis sur la fin, bien que divisés sur les moyens..... mais de cette division on verra plus tard les effets.

" Et attendant je m'adresse à vous, chers jeunes gens de Rome et hors de Rome; à vous surtout à qui Dieu a donné le privilège du rang et de la naissance.....

" Je le sais, très chers, des lions rugissent autour de vous et voudraient vous arracher à vos familles afin d'arracher la foi à votre âme.....

" Laissez-moi donc vous donner un conseil salutaire: Gardez-vous d'être une cause de larmes à vos familles; écoutez les insinuations perfides des lions. Ne désolerez pas vos parents, leur malédiction déracine les maisons. Que Dieu ne le permette jamais.

" Ne demandez rien au Seigneur pour le moment. Une occupation domestique et la patience vous sont seules nécessaires et soyez sûrs qu'un jour vous direz, vous aussi: *Transivi et ecce non erat*, je n'ai fait que passer et il n'était déjà plus.

" Sans doute votre faiblesse a besoin d'être soutenue et relevée. Et où puiserez-vous l'aide et la force?—Venez avec moi et prosternons-nous ensemble aux pieds du céleste Enfant. Il est dans le délabrement d'une étable, dans la pauvreté de la paille. Mais cet extérieur ne diminue ni la noblesse de sa présence, ni l'amabilité de son visage, ni les prérogatives de sa divinité.....

" Oh! oui, que cet Enfant si aimable soit en ce jour l'objet de nos prières..... Ne laissons pas cette pauvre étable sans implorer la bénédiction de Jésus.

" Priions le humblement d'élever ses chères petites mains

qui sont les mains d'un Dieu tout-puissant et de nous bénir. Qu'il bénisse les mères chrétiennes qui m'écoutent et celles au loin qui ne peuvent m'entendre; qu'il les bénisse et leur inspire les sentiments propres à maintenir leurs fils dans la foi catholique, à ramener les tièdes dans les voies de l'honneur et de la charité de Jésus-Christ, et que pour ceux dont le cœur a déjà pris la dureté de la pierre, il renouvelle le miracle des pierres qui se brisèrent à sa mort."

Quand on réfléchit au trouble et à la fatigue que s'impose le Saint-Père pour donner toutes ces audiences, qu'il supporte avec autant de force que de joie, il est bien difficile de ne pas trouver ridicule la persistance du télégraphe à nous annoncer que Pie IX est atteint d'une maladie mortelle. C'est le contraire qui est vrai. Le *Journal des débats*, qu'on n'accusera pas de faiblesse d'esprit en pareille matière, disait lui-même dernièrement: *A mesure que Pie IX avance en âge, la santé de Sa Sainteté semble s'affermir.*

— La *Gazette Officielle* d'Outaouais, datée du 19 janvier, faisait connaître que le Gouverneur-Général Dufferin enjoignait au Ministre de la Justice, de commuer la sentence de mort prononcée contre A. Lépine en deux années de prison avec perte pour toujours de ses droits politiques. Elle nous apprend en outre que Son Excellence n'a point pris l'avis de ses ministres responsables et qu'il s'est déterminé de lui-même et que sa responsabilité seule est engagée.

Ainsi, nous sommes loin d'avoir ce que nous avons réclamé, nous Bas-Canadiens, avec tant d'instance: l'amnistie pleine et entière de tout ce qu'on s'est plu à reprocher aux Métis et à leurs chefs avant la passation de l'Acte de Manitoba. A toutes les prières qui lui ont été adressées, le Gouverneur répond qu'il ne peut faire plus que d'accorder l'emprisonnement et la dégradation d'Ambroise Lépine!

La presse ministérielle doit être bien déçue, elle qui nous laissait croire, depuis plus d'un an, que l'amnistie serait certainement accordée!

— Nous voyons avec chagrin que le *National* de Montréal a oublié le programme qu'il promettait de suivre aux premiers jours de son existence. Sans toucher à ses idées politiques, nous avons rencontré dans ses colonnes quelques-unes des plus infâmes productions de journaux français. Il se sent donc du goût pour l'impiété voltairienne? De ce temps-ci le *Nouveau-Monde* lui fait une guerre qui réjouit tous les cœurs catholiques, et nous voudrions espérer qu'il le convertira.

Le *Nouveau-Monde* commence donc à distinguer entre les amis et les ennemis! Que n'a-t-il compris plus tôt les aversissements du *Franc-Parleur* par rapport au *National*, lorsque, il y a bien deux ans, il jetait le cri d'alarme et disait que cette feuille, alors nouvelle, n'était autre chose que l'ancien *Pays*.

L'enseignement agricole

Sous ce titre, nous lisons dans le *Rapport général de l'Honorable Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics de la Province de Québec* l'article suivant, que nous soumettons à l'attention de tous les amis de l'agriculture. Cet écrit est dû à la plume de E. A. Barnard, éc., agent d'Immigration et de Colonisation.

Ce qui manque surtout à notre agriculture, ce sont des cultivateurs pratiques et instruits. L'Europe doit ses plus grands progrès agricoles aux moines d'abord, puis aux grands seigneurs, qui ont appliqué toute leur intelligence à faire produire à la terre tout ce qu'elle pouvait sans s'épuiser. Puis, les gouvernements eux-mêmes ont étudié les besoins de l'agriculture et ont fait d'immenses efforts pour développer les ressources agricoles de leurs pays respectifs. Aussi, sont-ils arrivés à augmenter très-considérablement la production agricole; au point que des pays dont le sol, en général, est naturellement pauvre, comme la Belgique par exemple, donne beaucoup plus de produits, année moyenne, sur les terres cultivées depuis au-delà de 2000 ans, qu'on n'en obtient ici, sur les terres les plus riches du monde, quelques années à peine après leur défrichement.

En Europe, les premiers hommes d'état, les grands seigneurs propriétaires du sol, se font un devoir et un honneur de connaître la pratique et la science de l'agriculture. Un grand nombre même en font, par inclination, leur occupation de tous les jours. Ici, au contraire, l'homme instruit, le plus souvent croirait s'abaisser si, après avoir fait un cours d'études, qui lui rend possible la carrière des professions libérales, il se livrait à la pratique de l'agriculture. De fait, le travail matériel de tout genre lui répugne infiniment. Je vois là un grand danger, et un mal plus grand encore, auquel il importe d'adapter un prompt remède, si l'on ne veut pas pousser jusqu'à ses dernières limites le déclassement et le déplacement de la partie la plus importante de notre population rurale: celle qui a les moyens de s'instruire.

Ce remède, à mon avis, il faut le demander à ceux qui dirigent nos maisons d'éducation; car c'est là que se forme l'élite de notre jeunesse, c'est là qu'elle fait le choix de sa carrière future. Souvent, quelques mots seulement, quelques sages avis donnés à point, décident de l'avenir d'un jeune homme.—Malheureusement, personne dans ces maisons ne s'occupe sincèrement d'agriculture. Le préjugé dont j'ai déjà parlé, et qui fait croire que l'agriculture bien faite ne paye plus dans cette province, existe ici comme ailleurs. Des fermes considérables sont presque toujours attachées à ces maisons, mais aucun membre de la communauté, ordinairement, ne fait de leur exploitation son occupation spéciale et constante; par conséquent la culture, laissée à des domestiqués ignorants, n'est guère meilleure que celle faite par les cultivateurs des environs. Il me semble, d'abord que ces institutions ne pourraient manquer de retirer de gros bénéfices de leurs terres, si un de leurs sujets était chargé, d'une manière permanente, de la surveillance minutieuse de ces fermes, et s'y prenait de manière à en retirer tous les profits qu'elles peuvent donner. En second lieu, ces terres cultivées sous l'œil d'un homme instruit et pratique, qui aurait fait une étude toute spéciale de l'agriculture, au point surtout des profits qu'elle doit donner, deviendraient bientôt de véritables fermes-modèles, non-seulement pour les cultivateurs des voisinages, mais également pour la plupart des hommes intelligents que leurs affaires amèneraient au Collège. Il suffirait ensuite de faire visiter les cultures de temps à autres, aux élèves les plus intelligents, et d'attirer leur attention sur les améliorations qui les distinguent des pratiques suivies des environs, ainsi que sur le surcroît de revenus obtenus en conséquence, pour faire naître, sans aucun doute, plusieurs vocations agricoles. De plus, les élèves qui, plus tard, se fixeraient à la campagne, soit comme membres du clergé ou dans l'exercice des professions libérales, seraient en mesure de discuter, avec connaissance de cause, plusieurs questions agricoles pratiques, et ces discussions amèneraient certainement des progrès marqués. Pour prouver mes avancés, je n'aurais qu'à citer les améliorations en agriculture qui ont été faites dans les environs du collège de Sainte-Thérèse, depuis un bon nombre d'années déjà, et les bons enseignements que sont en mesure de donner, et que donne la plupart des M^{rs}. qui ont fait leurs études théologiques. La ferme de la Canardière, appartenant aux M^{rs}. du Séminaire de Québec, a eu, elle aussi, d'excellents résultats qui portent leur fruit tous les jours encore. Il en est de même du Collège de Sainte-Anne.

Les raisons qui, très souvent, empêchent les fils des cultivateurs de se livrer à l'agriculture à la suite de leurs études sont, d'abord, parce que ce qu'ils en connaissent n'est guère attrayant, et, en second lieu, parce que les sacrifices que leurs parents ont dû faire pour leur donner une bonne éducation sont tellement grands, qu'il leur est ordinairement impossible de leur donner une terre en sus.

Il serait facile, pour les moyens que j'ai indiqués plus haut, de prouver à toute la jeunesse instruite que l'agriculture est non-seulement très-profitable, mais aussi très-attrayante pour ceux qui s'y livrent avec intelligence et énergie.

Quant à posséder des terres tout d'abord, cela est loin d'être

indispensable. Dans bien des pays de l'Europe, et surtout en Angleterre, la masse des cultivateurs ne possèdent point les terres qu'ils cultivent. Ils sont tout simplement locataires. Cela n'empêche pas que le fermier anglais soit, dans bien de cas, un grand gentilhomme, très-instruit, vivant parfaitement, et placé dans la société au rang des premiers dignitaires. Sans aller si loin, je pourrais, au besoin, citer certaine personne dans ce pays qui occupe, depuis bon nombre d'années déjà, une position assez enviable et qui n'a jamais été propriétaire de terres qu'elle cultive. Pourquoi donc, en commençant surtout, ne louerait-on pas des terres pour 9 ou 10 ans, comme le font la plupart des Écossais et les autres étrangers qui s'établissent ici? Cela ne demande presque aucun capital, puisqu'on trouve à louer, presque partout, des terres toutes montées d'animaux et d'instruments, pour un loyer annuel qui représente tout-au-plus 3 ou 4 pour 100 sur la valeur totale de la propriété.

Comparons, si vous me le permettez, la position de deux jeunes gens également bien partagés sous le rapport des forces physiques, de l'éducation, du talent et de l'énergie, dont un, à la sortie du collège et possédant des notions justes sur la pratique de l'agriculture, se sera établi sur une propriété bien choisie qu'il aura prise à long bail pour une somme fixe; tandis que l'autre se sera dirigé vers la ville pour étudier une profession libérale.

Dans des circonstances ordinaires, et après cinq années seulement, le premier occupera une position honorable et indépendante. Il aura pu se marier, il fera des économies s'il le veut, et il possèdera la confiance de ses concitoyens qui commenceront à jeter les yeux sur lui, dans le but de l'appeler plus tard aux charges les plus importantes. L'autre, après avoir été, presque toujours, pour ses parents ou ses protecteurs, une source de dépenses considérables, sera, après cinq ans, à la recherche d'une clientèle, qui pourrait bien se faire attendre encore longtemps. Dans l'intervalle, il sera invariablement exposé à mille dangers; en le verra trop souvent se lancer dans des agitations populaires, qui n'ont guère pour but l'avancement du pays. Enfin, sous les circonstances les plus favorables, il aura à parcourir une carrière hérissée de difficultés, sinon de misères. Bien heureux si, après plusieurs années de déboires, il ne finit pas par se perdre complètement.

Mais je m'éloigne de mon sujet: *l'instruction agricole.*

Nos couvents de campagne pourraient également faire de grands progrès à l'agriculture si, en sus des études que l'on doit y faire, l'on s'occupait sérieusement et fructueusement d'horticulture et d'arboriculture, des soins de la laiterie et de la basse-cour, aussi bien que du ménage. Les jeunes filles élevées dans ces couvents ne sont pas plus pressées que nos jeunes gens instruits de revenir aux durs travaux de la campagne, surtout lorsqu'elles ont passé plusieurs années sans faire le moindre travail manuel. Il me semble très-important qu'on leur enseigne des arts, malheureusement fort négligés par le plus grand nombre de nos familles agricoles, et qui sont très-profitables, sinon indispensables, à tous ceux qui doivent tôt ou tard résider à la campagne.

Pour obtenir des réformes aussi importantes, il faudrait probablement s'adresser aux autorités ecclésiastiques qui, j'ai tout lieu de le croire, s'empresseront de nous donner leur concours le plus dévoué, afin d'assurer le succès d'un mouvement patriotique.

Il serait très-utile, à mon avis, de faire de l'enseignement agricole, telle que proposé dans ce qui précède, une des conditions de l'octroi donné chaque année pour les maisons d'éducation de tout genre. On pourrait de plus, et avec profit ce me semble, offrir des primes considérables à celles qui montreraient les meilleurs résultats dans l'enseignement agricole.

La production du lait

Dans un de ses cours, M. Malaguti a produit des notions fort intéressantes relatives à la production laitière des vaches. Nous croyons utile d'en donner un résumé.

Le lait est secrété par des appareils portant le nom de glandes mammaires, et à chacun des trayons correspond une glande. La section de ces glandes offre l'apparence d'une éponge remplie de cellules plus ou moins grandes, dont les parois semblent être formées d'un tissu alvéolaire différemment épais et principalement

composé de menus conduits lactifères. Ces conduits, ou ces canaux, se dilatent, en arrivant dans le voisinage des trayons, en cellules appelées réservoirs.

Quatre glandes mammaires correspondent aux quatre trayons; mais ces glandes ne forment point un organisme unique possédant quatre orifices, chaque glande est isolée, quoique toutes quatre se ent enfermées dans la même enveloppe. Cette disposition est commune à tous les animaux.

Le lait, comme tous les produits élaborés dans l'économie animale, provient directement du sang artériel, et ce qui explique pourquoi, un des meilleurs caractères d'une bonne vache laitière est déterminé par la grosseur et le nombre des vaisseaux sanguins qui aboutissent à la mamelle. En effet, quelle que soit la masse du lait sécrété par une vache, toujours est-il que cette masse ne peut provenir que d'une quantité équivalente de sang; or, plus les artères qui ne rendent que la mamelle sont abondantes et spacieuses, plus leurs embranchements seront dépourvus d'étranglement, et plus facile sera le passage du sang nécessaire à la sécrétion du lait.

Ces vaisseaux aboutissant à la mamelle sont des embranchements, des artères pectorales; ils se divisent et se subdivisent en une multitude d'autres vaisseaux de plus en plus petits qui pénètrent en tout sens la substance de la mamelle, au milieu de laquelle ils se divisent encore en ramification innombrables, jusqu'à ce qu'ils deviennent des conduits capillaires, tellement déliés que l'œil ne peut plus les discerner. Ces conduits sanguins capillaires se réunissent aux extrémités cœcales des tubes lactifères, sur lesquelles ils forment un même réseau: c'est là que le lait se forme et se trouve absorbé par les tubes qui le déversent, à leur tour, dans d'autres tubes plus larges, d'où il passe dans les réservoirs.

Le sang artériel, après avoir fourni les éléments du lait, devient sang veineux et rentre dans le torrent de la circulation.

En considérant l'ampleur des veines placées des deux côtés de la partie antérieure de la mamelle, on se persuade sans peine que la plus forte portion du sang quittant l'appareil mammaire passe par ces veines; on voit en même temps l'erreur dans laquelle tombe la majeure partie des cultivateurs, lorsqu'ils croient que le sang, se dirigeant vers la mamelle, passe par ces veines, et que, par conséquent, plus elles sont vastes, plus les qualités lactifères sont évidentes.

Les éleveurs ont raison d'attacher du prix à l'ampleur des veines, non point parce qu'elles livrent un facile passage au sang qui va à la mamelle (on sait que c'est le contraire), mais parce que la largeur de la voie de retour rend probable la largeur de la voie d'arrivée. On ne comprendrait pas, en effet, d'une part des veines très-larges, et, d'autre part, des artères très-étroites.

En outre de l'appareil sanguin, les glandes mammaires sont pourvues d'un appareil nerveux formé de fibres. Sans les nerfs, la glande serait impuissante à sécréter le lait et dépourvue de sensibilité.

Les habitants des campagnes doivent surtout observer avec attention les faits suivants:

Il y a plus de soixante ans, Parmentier et Deyoux constatèrent que, si l'on fractionne le produit de la traite d'une même vache, on voit que le lait sorti le premier est moins butyreux que celui qui vient après et que le produit de la traite précédente.

La justesse de cette observation a été constatée bien des fois; mais il importe de savoir qu'il existe une grande différence entre les proportions du beurre contenu dans les fractions successives de la même traite, car le dernier lait tiré est quatre à cinq fois plus riche en beurre que le premier, quels que soient la saison, le régime et l'âge de la vache. Ces différences sont d'autant plus sensibles que le lait séjourne plus longtemps dans la mamelle. Il faut encore dire que la composition du lait qui sort des quatre trayons n'est pas absolument identique. On a même prétendu que le lait fourni par les deux trayons de derrière est meilleur que celui fourni par les deux autres.

D'après ce qui vient d'être dit sur l'organisation de l'appareil mammaire des ruminants, il est évident que le lait qui est contenu dans la mamelle d'une vache se trouve dans les mêmes conditions que s'il était placé dans un vase quelconque. Or, qu'arrive-t-il du lait livré au repos, à une douce température, pendant quelques heures? La crème, plus légère que le liquide, tend à

monter à la surface. Si, par une ouverture pratiquée à la partie inférieure du récipient, on soutire le lait, les premières portions ressembleront à du lait écémé, et les dernières contiendront beaucoup plus de crème; le lait sera, par conséquent, plus butyreux à mesure qu'on approchera de la fin du soutirage.

Ce qui a lieu dans un vase se produit également dans la mamelle de la vache. Lorsqu'une vache est en repos, les globules du beurre; suspendus dans le lait emprisonnés dans les cavités de la mamelle, chercheront à se réunir à la partie supérieure, et, par conséquent dans l'endroit le plus éloigné de l'orifice du trayon. Nécessairement alors, si l'on traite cette vache, les premières portions du lait sorti seront les moins butyreuses.

Ces faits sont d'ailleurs connus depuis longtemps par quelques fabricants de fromage. Des montagnards de l'Ecosse ont l'habitude de faire teter les veaux avant de traire les mères, afin d'obtenir plus de beurre, car il savent bien que le premier lait est toujours le plus aqueux.

En tenant les veaux impriment souvent des secousses violentes à la mamelle; il serait possible que ces mouvements brusques causent pour but de rendre le lait plus savoureux et plus nutritif. Les ébranlements éprouvés dans la mamelle par ces chocs ont bien certainement pour effet d'agiter le lait des réservoirs mammaires et de le rendre plus homogène.

Il ne faut donc plus s'étonner que les laits extraits des différents trayons n'aient pas entièrement la même composition, puisque chaque trayon possède sa glande sécrétoire particulière, isolée et indépendante. Il en résulte que cette glande doit fonctionner suivant sa sensibilité particulière et selon l'activité que lui donnent les nerfs dont elle est pourvue.

Bien des cultivateurs ne se doutent pas, nous en avons la certitude, de toutes ces merveilleuses combinaisons que nous venons de décrire, et cependant l'étude de ces questions peut bien être d'un grand secours dans la pratique; ce qui démontre combien il serait utile que l'enseignement agricole prit chaque jour de plus larges proportions.—L. DE VAUGELAS

Abri pour les fumiers

Plusieurs cultivateurs possèdent près de leurs étables une remise destinée à abriter le fumier. Au fur et à mesure que les étables sont nettoyées on transporte le fumier sous ces remises où il se trouve à l'abri de la neige, des pluies et du soleil.

La supériorité de tels fumiers ainsi abrités n'a jamais été contestée, cependant une expérience récemment faite aux Etats-Unis le prouve à l'évidence.

Quatre acres de bonne terre furent mesurés; deux d'entre eux furent engraisés avec du fumier de cour ordinaire et les deux autres avec une égale quantité de fumier pris sous une remise. Voici le produit de chaque acre en pommes de terre :

Terre engraisée avec du fumier de cour

Un acre produisit 272 boisseaux.
L'autre acre produisit 292 boisseaux.

Terre engraisée avec du fumier de remise.

Un acre produisit 442 boisseaux.
L'autre acre produisit 471 boisseaux.

L'année suivante le morceau de terre fut semé en blé et donna le résultat suivant :

Terre engraisée avec le fumier de cour.

Un acre produisit 41 boisseaux et 19 livres (les boisseaux étant de 61 livres).

L'autre acre produisit 42 boisseaux et 38 livres (les boisseaux étant de 61 livres).

Terre engraisée avec le fumier de remise

Un acre produisit 55 boisseaux et 5 livres (les boisseaux étant de 61 livres).

L'autre acre produisit 53 boisseaux et 47 livres (les boisseaux étant de 61 livres). La paille fut aussi un tiers plus considérable sur les deux acres engraisés avec le fumier pris sous la remise.

En présence de ces faits il est impossible de ne pas regretter les millions de piastres qui se perdent chaque année sous forme de fumiers étendus dans les cours, exposés à être lavés par les pluies et desséchés par le soleil et les vents. Une remise à fumier constitue une légère dépense qui se rembourserait par la supériorité

et l'économie des engrais durant une seule année.—*Semaine Agricole.*

Petite Chronique

Assurances mutuelles dans les campagnes.—Le comité spécial nommé, à l'instance du représentant du comté d'Iberville, pour aviser au meilleur moyen d'établir des assurances mutuelles contre le feu, sous le contrôle et la garantie des municipalités, a tenu sa première séance, vendredi le 22 janvier, à la Chambre.

Le Président du comité, a donné quelques explications qui intéresseront certainement nos lecteurs et le public en général.

Comme le préambule l'indique, ce comité a pour but de rechercher le meilleur système d'assurances mutuelles à établir pour les campagnes surtout, et, si nous avons bien saisi la pensée de M. Molleur, l'idée qui a présidé à la formation de ce comité est celle-ci : puisque les compagnies d'assurances font de si grands profits, ce qui ne fait nul doute, malgré toutes leurs dépenses d'administration, pourquoi n'établirait-on pas un système d'assurances mutuelles pour les municipalités qui leur permettrait d'assurer à peu de frais contre le feu, les bâtisses de leurs contribuables? Les compagnies d'assurances rapportent de gros bénéfices et c'est l'intérêt des populations.

Donc, si nous trouvions un système d'assurances qui pût fonctionner et s'appliquer aisément aux municipalités, ce serait faire bénéficier celles-ci de tous les profits que font les Compagnies d'assurances ordinaires.

Le plan d'assurance proposé par M. Molleur est à peu près celui-ci : qu'une loi soit passée à l'effet de permettre à chaque municipalité de se constituer en assurance mutuelle contre le feu et d'assurer moyennant une prime presque nominale, les habitants de ces municipalités contre les incendies qui pourraient survenir.

L'évaluation des bâtisses à assurer se ferait en même temps que le rôle d'évaluation pour les fins municipales, ou plutôt, le rôle d'évaluation ordinaire de chaque municipalité contiendrait une colonne spéciale où seraient détaillés le nombre des bâtisses de chaque contribuable, les dimensions, la distance qu'il y a entre elles, etc. Ce rôle d'évaluation ferait foi par lui-même et remplacerait les polices d'assurances. Chaque contribuable payerait une prime d'assurance proportionnée à la valeur de ses constructions, portées au rôle d'évaluation. Les affaires de l'assurance seraient gérées par Conseil Municipal et par le secrétaire de la Municipalité, ce qui n'exigerait qu'une légère rétribution. Il y aurait différentes classes de risques, ayant une prime proportionnée.

Que le montant de ces primes ou un montant égal pris sur les revenus généraux de la municipalité, serait déposé en banque et servirait de fonds de réserve pour pourvoir aux pertes qui surviendraient. Cette taxe emporterait la première hypothèque sur les biens des assurés, et tout assuré endetté n'aurait pas droit de toucher le montant de son assurance sans le consentement de ses créanciers. Tous les profits resteraient ainsi dans la paroisse et on éviterait ainsi tous les frais d'agences, de polices, etc., sauf la légère somme payée au secrétaire de telle municipalité pour gérer les affaires de l'assurance. On a lieu de croire, qu'au bout de quelques années, les primes payées suffiraient à créer un fonds de réserve suffisant pour remplacer bientôt, les primes. Le rôle d'évaluation serait sujet à révision. Si le fonds, dans le cas de grand incendie, s'épuisait, la municipalité pourrait emprunter, sujette à rembourser cet emprunt sur la prochaine prime. Ce serait un système peu coûteux et très-avantageux pour les municipalités.—*L'Evénement.*

RECETTES

Moyen de démastiquer les carreaux de vitres

Le moyen de remédier à la difficulté qu'il y a d'enlever le mastic lorsque l'on veut remplacer une vitre qui a été cassée, c'est d'appliquer au mastic trop dur pour être facilement enlevé, un morceau de fer chaud, comme par exemple un fer à souder. Lorsque le fer est chaud, sans cependant le faire rougir, on l'applique légèrement sur le mastic, ce qui rend ce dernier tellement mou, qu'il peut être facilement ôté.

Taches de boue

Un simple lavage à l'eau pure suffit presque toujours pour faire disparaître ces taches sur les étoffes blanches et les étoffes de couleur. Lorsque les taches résistent à l'emploi de ce moyen, on peut faire usage d'un jaune d'œuf qu'on délaye dans une petite quantité d'eau tiède et avec lequel on savonne la partie tachée de l'étoffe, soit de la crème de tartre en poudre, qu'on applique sur les taches humectées d'eau pour rincer ensuite l'étoffe. Si la couleur rouge d'une étoffe est altérée par l'un ou l'autre de ces lavages, on fait revenir la couleur en appliquant sur cette partie de l'étoffe de l'acide citrique ou de l'acide acétique étendu d'eau.

AVIS PUBLIC

AVIS public est par les présentes donné par Augusto Martin, Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal du Comté de Kamouraska, que les terres ci-dessous désignées seront vendues par encan public à St. Louis de Kamouraska, au lieu ordinaire des séances du dit Conseil, lundi, le premier jour de mars prochain, à dix heures de l'avant-midi, pour les cotisations et charges dues à la Municipalité de St. Pâchal, en le dit comté, ci-après désignés, à moins que les dites cotisations et charges ne soient plus tôt payées avec les frais.

SAVOIR:

1o. Une terre appartenant à Octave Langelier, sise et située en le 1er rang du Township de Woodbridge, contenant trois arpents de front sur quinze arpents de profondeur, bornée au Nord aux terres du 4e rang de la Seigneurie de Kamouraska, au Sud au 2me rang du dit township, au Sud-Ouest à Pierre Dubé et au Nord-Est à Veuve Benoit Pelletier, sans bâtisses, appartenances et dépendances.

Montant dû..... \$4.144

2o. Une terre appartenant à Alexandre Lagasé, actuellement absent, sise et située en le 1er rang du Township de Woodbridge, contenant deux arpents de front sur quinze arpents de profondeur, plus ou moins, bornée au Nord aux terres du 4e rang de la Seigneurie de Kamouraska, au Sud au 2me rang du dit township, et au Sud-Ouest à Thomas Vaillancourt, et au Nord-Est à Veuve Noël Bouchard, sans bâtisse, appartenances et dépendances.

Montant dû..... \$4.55

3o. Une terre appartenant à l'héritier de feu Thomas Pelletier, sise et située en le 2me rang du Township de Woodbridge, contenant deux arpents et une perche et demi de front sur quatorze arpents de profondeur, le tout plus ou moins, bornée au Nord aux terres du 5me rang de la Seigneurie de Kamouraska, au sud au 8me rang du dit Township, au Sud-Ouest à la route du Gouvernement, et au Nord-Est à Claude Caron, sans bâtisse, appartenances et dépendances.

Montant dû..... \$2.57

AUG. MARTIN,
S. T. C. C. Kamouraska

Bureau du Conseil du Comté de Kamouraska,
St. Louis, le 4 janvier 1875

LA "BRITON"

ASSOCIATION MÉDICALE ET GÉNÉRALE SUR LA VIE

Bureau en Chef: 420 Strand, Londres.

Bureau principal pour le Canada: 12 Place d'Armes, Montréal.

La "Briton" a déposé au Gouvernement Canadien au-delà de la somme exigée, \$100,000, pour garantie de ses Polices émises en Canada.

Les Polices ordinaires de cette Compagnie sont payables pendant la vie de l'assuré, par une nouvelle application des Dividends.

JAS. B. M. CHIPMAN,
Directeur Gérant, Montréal.
F. N. COCHUE, Inspecteur des Agences
FERMIN H. PROULX,

PRIME. Nous commencerons lundi à expédier les primes offertes à nos abonnés, en suivant l'ordre de réception du prix d'abonnement. Ceux qui nous feront parvenir durant le mois de janvier le prix d'abonnement pour la nouvelle année auront droit à la prime. C'est le temps où les cultivateurs se font un devoir de payer leurs dettes; qu'ils mettent de côté la part qui revient à la *Gazette des Campagnes*, et qu'ils nous la fassent parvenir au plus tôt. Il y a à peu près 800 abonnés qui n'ont pas payé leur abonnement de l'année dernière, parmi lesquels quelques-uns nous doivent plusieurs années d'arrérages; et 1300 qui ont à payer la nouvelle année d'abonnement.

MUSIQUE NOUVELLE !!

REÇUE DE PARIS

PAR LE DERNIER STEAMER

ROMANCES FRANÇAISES:

Ferme tes beaux yeux.....	Poisot	50 centimes
Le domino rose.....	Arago	50 "
Ne t'en vas pas.....	Rupès	35 "
Chanson de Jean Prouvaire.....	Holmès	50 "
Algyre (vers du roi Henri IV).....	Rupès	50 "
La petite marchande de violettes.....	Hausser	40 "
Premier amour.....	Rupès	50 "
Dernier amour.....	"	50 "
Dieu sauve la France.....	Kowalski	40 "
Rappelle-toi.....	Rupès	50 "
Noble coursier.....	Henrion	35 "
Chanson d'été.....	Rupès	50 "
L'élève obstiné.....	Hausser	25 "
Marthe.....	Rupès	50 "
O la menteuse.....	Henrion	25 "
Je ne suis pas si je vous aime.....	Rupès	50 "
Passes, beau voyageur.....	Le Beau	35 "
Lettre à Monsieur le Soleil.....	Leduc	40 "
Si vous m'aimez.....	Rupès	50 "
Je n'ose la nommer.....	Bérat	25 "
Jeanne d'Arc au bûcher.....	Boissière	30 "
La Colombe.....	Valenti	50 "

ALBUMS DE CHANT

Recueils de romances françaises illustrées et richement reliés — Boissière. — \$3.00

COLLECTION des CHANSONS de.. GUSTAVE NADAUD
COLLECTION des ROMANCES de..... H PROCH
LES RAYON D'ITALIE.—Collection de romances françaises et Duos, d'après les meilleurs auteurs italiens
En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique
11½ rue St. Jean, QUÉBEC.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, décembre, 1874.

L'ESCOMTE AUTORISÉ SUR les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 par cent.

JAMES JOHNSON,

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.